

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 6 MARS 2023

Vœu du conseil départemental relatif à la mise en place d'un dispositif départemental d'aide à la rénovation énergétique des logements pour les foyers les plus modestes

Pour de nombreux loir-et-chériens, la précarité énergétique est devenue une vive source d'inquiétude, attisée par la hausse du cout de l'énergie. Nous connaissons tous dans nos villes et nos villages des personnes et des familles aux très faibles revenus, propriétaires de véritables passoires thermiques.

Nous ne pouvons pas rester indifférents à leur détresse.

C'est pourquoi, une collectivité comme la nôtre, dont l'action sociale est au cœur de ses compétences, se doit d'agir.

Un dispositif national, étalé sur 5 ans (ma prime rénov') a été mis en place pour aider les familles et personnes les plus modestes à financer les travaux de rénovation énergétique de leur habitat. Cette aide, certes importante, (pour un foyer dont le revenu est faible, la prime peut atteindre 10 000€ pour installer une chaudière à granulés) est bien souvent insuffisante pour financer les restes à charge liés aux travaux connexes. C'est pourquoi, des départements, des régions, des agglomérations (dont Agglopolys), des communautés de communes ont mis en place des dispositifs complémentaires à l'aide de l'état pour inciter les propriétaires de logements dits passoires thermiques à engager des travaux. Des chantiers qui sont attribués aux seules entreprises agréées par les préfetures et chambres des métiers.

Vœu :

Comme annoncé dans le projet de mandat de la majorité départementale, nous souhaitons dès à présent que notre assemblée départementale apporte elle aussi sa pierre à cette initiative solidaire en matière de rénovation énergétique des logements et mette en place un dispositif complémentaire à celui de l'Etat qui viendrait majorer les aides pour les plus précaires éligibles à la prime rénov' bleue. En conséquence, nous vous demandons de prévoir, pour la session budgétaire de Juin 2023, les crédits nécessaires proposés par le groupe de travail sur les solidarités réuni préalablement à cet effet.